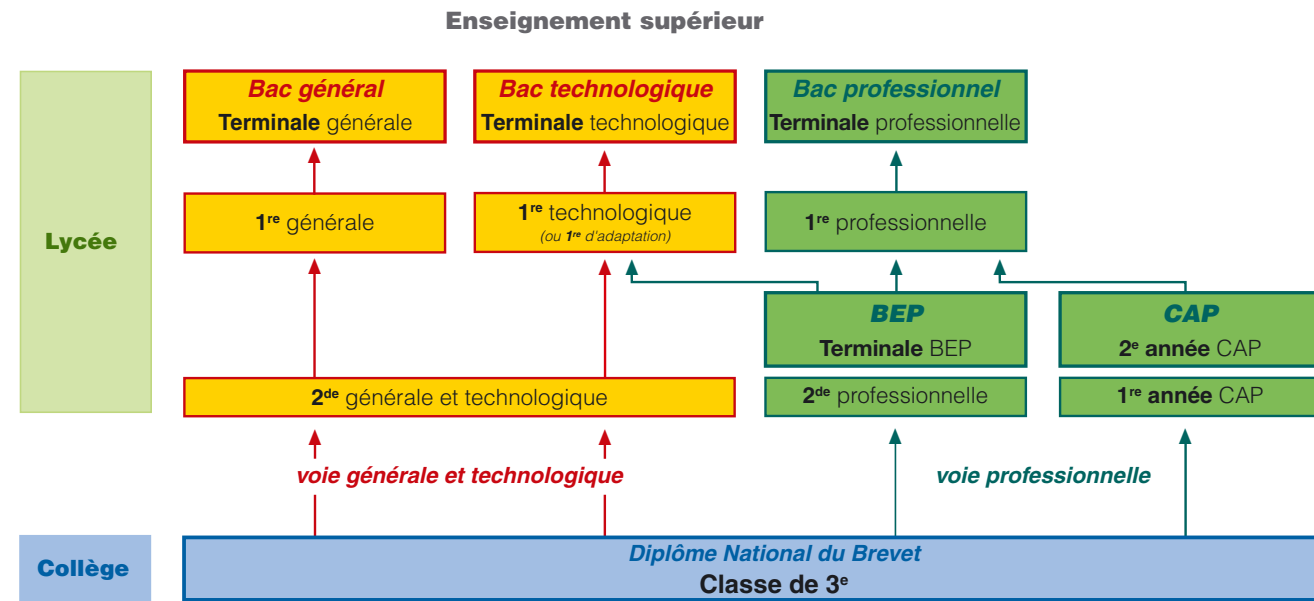




Du collège au lycée...

Les principales voies de formation après la 3^e



CAP : certificat d'aptitude professionnelle
BEP : brevet d'études professionnelles

info 4 e

Du nouveau en 3^e

La découverte professionnelle

Pour vous aider à connaître les métiers et à construire votre projet, des interlocuteurs, des publications, des sites :

- faites le point avec votre professeur principal;
- rencontrez le conseiller d'orientation-psychologue, soit au centre d'information et d'orientation (CIO), soit lors de sa permanence au collège;
- consultez les publications de l'Onisep qui sont à votre disposition au CDI de votre collège et au CIO (fiches métiers, Dico des métiers...);
- consultez également le site internet de l'Onisep :

www.onisep.fr

Découvrez les publications de l'Onisep !



Code diffusion : 900571



OFFICE NATIONAL D'INFORMATION SUR LES ENSEIGNEMENTS ET LES PROFESSIONS
MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Une nouveauté au programme de la 3^e à la rentrée 2006

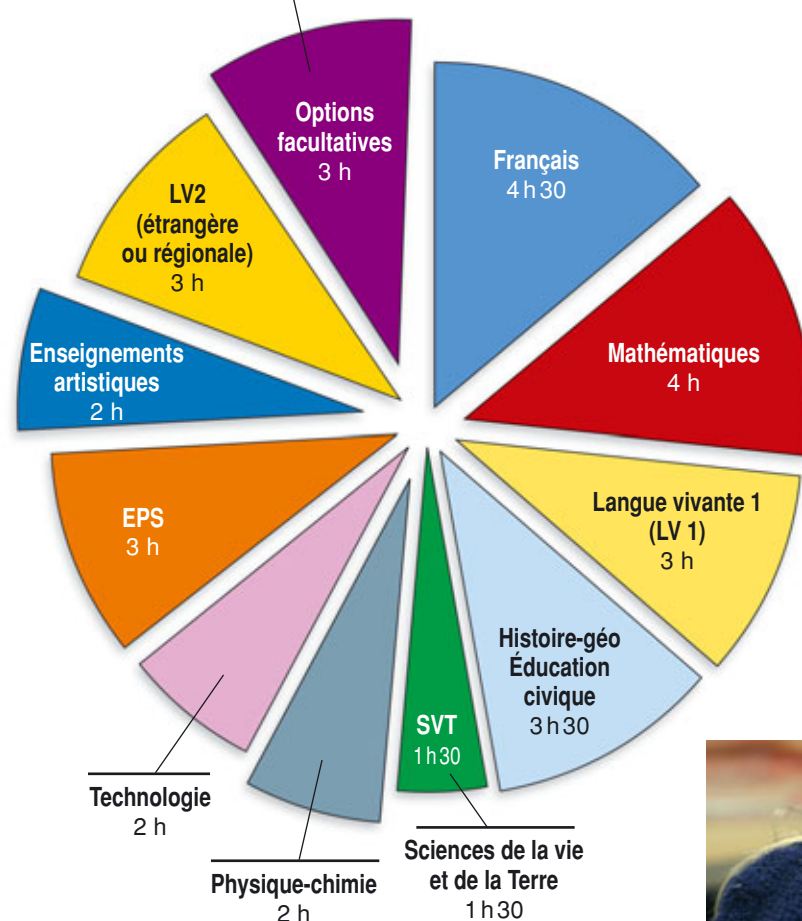
La découverte professionnelle

**L'OPTION découverte professionnelle de 3 heures.
Une nouvelle option facultative proposée à tout élève,
pour une première découverte du monde du travail
afin de préparer son choix, le moment venu.**

Les horaires hebdomadaires de la classe de 3^e

Enseignements facultatifs de 3 heures

Langue ancienne* : latin, grec	3 h
Langue vivante** (étrangère ou régionale)	3 h
Découverte professionnelle	option 3 h



*Dans la mesure des possibilités, certains élèves peuvent suivre à la fois le latin et le grec.

**LV régionale quand la LV2 étrangère est comprise parmi les enseignements obligatoires ou inversement.

Les contenus

- **Faire connaître les métiers, le monde professionnel, les formations.**
En lien avec les autres enseignements, cette option élargit et complète la culture générale des élèves.
- **Découvrir les métiers** le quotidien d'un pilote, d'un pâtissier, d'un webmestre, d'un infirmier...
- **Découvrir les milieux professionnels** comment s'organise le travail dans une entreprise, grande ou petite, dans une administration, dans un laboratoire de recherche...
- **Découvrir les formations** connaître les principaux diplômes (CAP, bac, BTS, master, ingénieur...), comment et où les préparer (formation initiale, apprentissage, formation continue...) où se renseigner (CIO, Onisep...).



Les activités

Des activités concrètes et décloisonnées

- Recherche et analyse de documents, exposés et dossiers de synthèse à partir des informations collectées.
- Interviews de professionnels qui expliquent leur métier, ou d'élèves et d'étudiants qui commentent leurs parcours...
- Visites, séquences d'observation ou stages dans les entreprises, les administrations (publiques, hospitalières...), les ateliers, les laboratoires, et réalisation de reportages sur les métiers...

L'organisation

3 heures avec des équipes pluridisciplinaires

- Les élèves sont impliqués activement. Loin d'un cours théorique, les séquences pédagogiques sont organisées par une équipe pluridisciplinaire (professeurs, documentaliste, conseiller principal d'éducation, conseiller d'orientation-psychologue...)
- Cette option accueille les élèves venant de plusieurs classes.
- Elle donne lieu à une évaluation qui pourra être prise en compte dans le diplôme national du brevet, comme toute option facultative.

Le MODULE découverte professionnelle de 6 heures

Ce module de découverte professionnelle de 6 heures permet aux élèves qui envisagent une formation professionnelle après la classe de 3^e, de tester leurs centres d'intérêt.

Ce module s'articule autour de trois objectifs.

- **Connaître le monde professionnel**
Découvrir les métiers à travers des activités pratiques (cuisinier, aide-soignant, mécanicien auto...), les milieux professionnels, les lieux et les modalités de formation.
- **Participer à la production d'un objet, d'un ouvrage ou d'un service**
- Construire des dossiers de synthèse et présenter des réalisations sous formes d'exposés au sein d'un lycée professionnel ou en entreprise.

- Effectuer des stages ou des visites dans les lycées, les CFA, les entreprises. Interviewer des professionnels et des élèves en cours de formation.

- Construire un projet personnel à partir de ses points forts et centres d'intérêt, pour avoir l'envie d'apprendre.

- **Travailler avec des équipes motivées et pluridisciplinaires**
Ce module est le plus souvent situé en *lycée professionnel*. Les élèves suivent les enseignements de la classe de 3^e à l'exception de la langue vivante 2 dont ils sont dispensés.

Ce module donne lieu à une *évaluation* dont les résultats peuvent être pris en compte dans le *diplôme national du brevet*.



**Une question sur les métiers ou les formations ?
Des réponses sur www.onisep.fr**

À la rentrée 2006

Pour connaître les établissements qui proposeront l'option 3 h ou le module 6 h à la rentrée 2006, il est indispensable de se renseigner auprès du chef d'établissement, du professeur principal ou du conseiller d'orientation-psychologue.